



Conseil de l'Ecole de la FGSE
2017-2018
jeudi 1^{er} février 2018
Résumé du procès-verbal N°32

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la séance du Conseil de l'Ecole du 5 décembre 2017 et de son résumé
3. Communications du Directeur de l'Ecole
4. Communications des représentants étudiants
5. Préavis sur les modifications du règlement de l'Ecole des GSE
6. Préavis sur les modifications du plan d'études et du règlement MA en études du tourisme
7. Divers

3. Communications du Directeur de l'Ecole

1) *Bachelor à temps partiel*

La Commission de l'enseignement UNIL souhaiterait proposer un Bachelor à temps partiel. Ce point sera discuté lors de la séance du mois de mars de la commission puis présenté lors d'une prochaine séance du Conseil de l'Ecole.

2) *Cas de plagiat – Semestre d'automne 2017*

Les 240 rapports des tutorats ont été envoyés au logiciel Compilatio. Des traces de plagiat ont été décelées dans seulement deux rapports. Ce qui est rassurant, d'autant plus que ces deux travaux avaient été identifiés par les tuteurs.

3) *Immersion des enseignants des gymnases à l'UNIL*

Le décanat a décidé de poursuivre ce projet qui permet à deux enseignants de gymnase de suivre des cours de géographie (niveau Bachelor). C'est aussi un bon moyen pour l'Ecole de savoir ce qui est enseigné dans les gymnases vaudois.

4) *Formation continue pour les enseignants des gymnases*

Les projets de formation continue sont de l'initiative des enseignants et ne peuvent être imposés par le décanat, étant donné la lourde charge à l'enseignement en FGSE. Une exception à cette règle est envisagée pour la formation continue des enseignants des gymnases, où un programme de formation pourrait être mis en place facilement en s'appuyant sur les cours existants de géographie.

5) *Mineure en géographie dans le cadre du Bachelor en sciences des religions*

La FTSR souhaite proposer la géographie comme discipline externe. Le règlement FGSE de géographie en discipline externe sera modifié en conséquence pour la rentrée de septembre 2018.

6) *Arbres des connaissances*

Un groupe de travail autour de l'hydrologie s'est réuni pour établir la liste des cours dans lesquels cette thématique est enseignée. Cette séance a permis d'identifier les redondances et a mis en lumière d'autres difficultés : 1) certains cours de 1^{ère} année font appel à des connaissances enseignées en 2^{ème} année ; 2) des cours sont ouverts à un public trop large. Lorsque des redondances sont identifiées, la solution proposée est de mobiliser les enseignants concernés autour d'une discussion.

4. Communications des représentants étudiants

Pas de communication.

5. Préavis sur les modifications du règlement de l'Ecole des GSE

Les objectifs des modifications sont de deux types : 1) celles qui concernent des changements pour pérenniser le



travail du décanat actuel ; 2) celles qui sont demandées par la Direction. Elles sont présentées dans le document remis au Conseil de l'Ecole et appellent les commentaires suivants :

Article 13 Attributions du Bureau, litt. q.

Il s'agit ici de légitimer les décisions rendues par le Bureau à des questions soumises par les comités scientifiques des Master.

Article 21 Attributions du Conseil de l'Ecole

Il est proposé de retirer des attributions du Conseil de l'Ecole, le préavis sur le règlement du doctorat. En effet, le Conseil de l'Ecole est en charge des enjeux autour du Bachelor et des Masters. Les représentants du corps intermédiaire sont présents en tant que personnes assurant l'encadrement dans les cours.

Le nouveau règlement est préavisé favorablement à l'unanimité.

6. Préavis sur les modifications du règlement du MA en études du tourisme

Modification du règlement

Elles sont présentées dans le document remis aux membres du Conseil de l'Ecole et n'appellent aucun commentaire.

Les modifications du règlement sont préavisées favorablement.

Modification du plan d'études

Les modifications proposées par le comité scientifique du master sont présentées dans un document remis aux membres du Conseil de l'Ecole. Elles n'appellent pas de commentaires.

Les modifications du plan d'études sont préavisées favorablement à l'unanimité.

7. Divers

Pas de divers.